



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle des Cérémonies de la Mairie le

Mardi 28 avril 2026 à 19h30

Affiché le 22 avril 2026

Ordre du jour

INSTANCES

1. Adoption du règlement intérieur
2. Création des commissions municipales et désignation des membres

FINANCES

3. Fiscalité locale
4. Budget Général – Vote du budget primitif 2026
5. Budget Ecotaxe : vote du budget primitif 2026
6. Budget Activités Economiques : vote du budget primitif 2026

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- Exercice du droit de préemption à l'occasion d'une cession de droit au bail Cours des Jarrières
- Mise à disposition à titre gracieux des agents pour les manifestations organisées par les associations communales

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.